



## Collègue - accusation de dénigrement personnel

-----  
Par Goufio

Bonsoir,

Je ne sais pas dans quelle section exactement placer mon sujet. Je vais tenter d'être aussi précis et détaillé que possible.

1. Je travail au sein d'un ministère régalien depuis 32 ans. Etats de service irréprochables ;

2. Il y a 10 jours, j'ai reçu un collègue de travail dont je devrais être le supérieur hiérarchique au 1er juillet dans le cadre d'une réorganisation. Il s'agissait pour moi de comprendre ses missions, l'état des lieux des sujets confiés, etc. L'entretien dure une demi-heure environ au cours de laquelle, je n'obtiens aucune réponse claire à mes questions. Je lui annonce qu'il faudra reconduire plus avant l'entretien.

3. Le lendemain après-midi, je reçois de sa part un mail dans lequel il estime que j'ai été inquisiteur, que je n'avais pas le droit de lui demander comment s'organisait actuellement sa relation avec mon supérieur, qu'il me rappelle qu'il n'a pas à me rendre des comptes, etc. mais surtout il énonce que j'ai dénigré sa fonction et sa personne.

4. Je lui réponds par mail en mettant ma hiérarchie et la sienne en copie, rappelant ma légitimité à l'interroger sur son c?ur de métier (légitimité non contestable), que je n'ai pas été inquisiteur mais que je pose des questions quand je ne comprends pas, que je ne questionnais pas la relation avec mon supérieur mais que je souhaitais déterminer quelles grandes orientations il découlait de cette relation... et enfin, je réfute avoir tenu quelque propos que ce soit qui puisse dénigrer sa fonction et encore moins sa personne. Je lui demande d'apporter des éléments factuels et détaillés étayant ses allégations ou de me présenter des excuses.

5. Une semaine se passe, rien. Suite à l'incitation de son chef avec qui je discute de ce sujet, il vient dans mon bureau et m'annonce vouloir redémarrer sur des bases saines. Puis s'arrête là, sans autre forme d'explication ni sur le fond, ni sur la forme. Il m'annonce même ne pas avoir lu mon mail de réponse (mais avoir constaté que je lui avais répondu). 5 minutes plus tard je mets fin à l'échange.

6. Je rends compte à ma hiérarchie, qui a reçu l'individu ce jour. Ma hiérarchie ne m'a pas convoqué depuis le début et c'est d'initiative ce soir que j'ai abordé ce sujet. La réponse m'a laissé sans voix. Trois solutions s'offrent à mon chef : soit je suis capable de faire comme si rien ne s'était passé et on travaille ensemble, soit il le change de poste, soit il ME change de poste !! Quand j'ai souligné qu'en l'espèce, c'était quand même moi qui étais agressé, il a répondu "je ne sais pas".

Après 32 ans de services, je n'ai jamais été confronté à pareil cas. Je suis désemparé devant cette affaire. Je ne comprends pas comment d'un entretien anodin comme j'en ai plusieurs par jour, je me retrouve dans cette situation. Je ne comprends même pas qu'on ne lui ai pas demandé de coucher par écrit ce qu'il me reproche exactement.

Tous conseils bienvenus.

Bien cordialement

-----  
Par Sekmet

Bonjour,

J'aurai souhaité quelques éléments. Vous dites être le supérieur de ce collègue qu'à partir du 1er juillet. Aussi, dans quel cadre vous l'avez reçu ? Cltd.

-----  
Par Goufio

Le cadre était le suivant :

1. Je deviens son supérieur dans la transformation de la division. Actuellement, son supérieur se trouve être également le mien.
2. J'avais besoin d'informations sur ses missions, importantes pour la division, afin de mieux les comprendre et les intégrer dans la transformation de la division pour laquelle mon supérieur m'a sollicité : je dois lui faire des propositions d'organisation
3. Je suis toutefois légitime pour interagir avec lui et lui demander des détails car il s'occupe d'un sujet transverse commun également à d'autres collègues qui sont, à ce titre, tout aussi légitimes que moi.

Cette interaction aurait dû n'être qu'un échange entre collègues. Il se trouve que, conjoncturellement, j'avais une raison supplémentaire d'obtenir de sa part des informations.

-----  
Par CToad

Bonjour

Quelle est votre question ?

Votre hiérarchie vous a laissé 3 choix possibles il faut choisir celle qui leur montre que vous pouvez être un leader qui accompagne ses collaborateurs et pas un cheffailon dont elle ne veut visiblement pas.

Je trouve aussi votre attitude inadaptée , particulièrement votre mail qui montre une volonté de marquer une position n'existant pas encore plutôt qu'une volonté de conciliation.

Il n'y a pas de question juridique : votre façon de faire a déçu, on vous invite à y remédier, une décision est à prendre

Cordialement

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Votre hiérarchie et votre potentiel futur subordonné semblent penser que vous avez mis la charrue avant les bœufs.

Pour moi ce genre d'entretien formel aurait dû attendre que vous preniez votre nouveau poste. Votre légitimité à interroger votre collègue n'est pas évidente pour tout le monde. Déjà lui vous a perçu comme intrusif. L'intention n'était pas mauvaise mais la forme pas adaptée, surtout si vous vous êtes montré insistant ou avez laissé transparaître votre insatisfaction.